



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

**130**  
ans d'action  
en faveur des  
parlementaires

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
www.ipu.org

## **Webinaire: Enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 : action parlementaire pour réduire les risques, renforcer la préparation aux situations d'urgence et accroître la résilience**

**28 avril 2020, 14 h – 15 h**

### **RAPPORT**

#### **Intervenants**

M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP  
Mme Mami Mizutori, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe, Chef de l'UNDRR  
Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS  
Dr Michael Ryan, Directeur exécutif du Programme de l'OMS pour la gestion des situations d'urgence sanitaire  
Dr Maria Van Kerkhove, Responsable technique COVID-19 de l'OMS  
Mme Petra Bayr, Membre du Parlement autrichien ; Membre du Groupe consultatif de l'UIP sur la santé  
Mme Loretta Hieber-Girardet, Chef du Bureau régional de l'UNDRR pour l'Asie et le Pacifique (modératrice)

#### **Introduction**

À la suite des premiers cas de pneumonie d'origine inconnue signalés le 31 décembre 2019 en Chine, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a décrété une urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020. Au 27 avril 2020, plus de 2,8 millions de cas confirmés de COVID-19 ont été signalés dans le monde.

Face à la pandémie actuelle de COVID-19, l'Union interparlementaire (UIP), le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) et l'OMS ont conjointement organisé un webinaire pour les parlementaires et le personnel parlementaire sur le rôle des parlements dans la sécurité sanitaire, la capacité d'intervention en cas d'urgence et la réduction des risques de catastrophe.

Le webinaire du 28 avril a réuni près de 500 participants de 84 pays, principalement des parlementaires et des membres du personnel parlementaire.

Il a permis aux participants d'avoir un aperçu de l'état actuel de la pandémie et de ses risques et conséquences en cascade pour les pays, y compris les répercussions en dehors du secteur de la santé. Le webinaire a également permis de tirer des leçons et de recenser les meilleures pratiques dans le cadre de cette situation d'urgence pour réfléchir à la manière de garantir une meilleure gestion des risques de catastrophe, notamment grâce à des mesures préventives et à une capacité d'intervention permettant de réagir efficacement en cas de pandémie à l'avenir. Outre les allocutions des hauts responsables et un exposé des experts de l'OMS, un membre du Groupe consultatif de l'UIP sur la santé est intervenu, pour présenter un point de vue parlementaire. Un grand nombre de questions ont été reçues avant et pendant le webinaire, auxquelles les intervenants ont répondu, soit en direct, soit après l'événement.

## **Gouvernance et leadership**

Les participants au webinaire ont souligné l'importance de la gouvernance dans la planification des mesures et la riposte face à la pandémie de COVID-19.

Des mesures d'urgence efficaces nécessitent une approche qui intègre la société et le gouvernement dans leur ensemble, avec la participation de tous les secteurs, y compris le pouvoir législatif. Une telle approche en temps de crise repose sur une unité nationale qui va au-delà des différences idéologiques et politiques. La responsabilité d'aplanir ces différences revient aux parlementaires, qui ont un rôle important à jouer dans la consolidation de l'unité et la promotion de la confiance entre les citoyens et les institutions. La nécessité de mesures et de politiques fondées sur des données probantes exige également un dialogue permanent entre la communauté scientifique et les décideurs politiques.

L'unité nationale est le fondement de la solidarité et de la coopération mondiales. Les expériences passées, telles que l'éradication de la variole, nous ont appris que les pays doivent s'unir pour lutter contre la pandémie.

La pandémie de COVID-19 doit également être considérée comme une occasion de reconstruire en mieux et de mettre les parlements au premier plan. Les mesures prises par les pays pour ralentir ou arrêter la propagation de la COVID-19 ont des conséquences de grande portée sur la vie des citoyens et sur l'économie. Ces mesures budgétaires et législatives doivent être soumises à un contrôle parlementaire et à des processus décisionnels inclusifs.

Il est donc essentiel que les parlements restent opérationnels quelles que soient les différentes solutions mises en œuvre au niveau national pour la distanciation sociale ou le travail à distance. Les parlements doivent être en mesure d'agir et de prendre des décisions au bénéfice de leur population pendant la crise. Les partenaires nationaux et internationaux doivent collaborer avec les parlements et continuer de les soutenir pour qu'ils puissent exercer leur mandat démocratique et renforcer le parlementarisme.

## **Riposte à la pandémie de COVID-19**

L'OMS fournit des lignes directrices sur les mesures de planification, de préparation et d'intervention que les pays doivent prendre en fonction de différents scénarios de transmission. Toutefois, la riposte à la COVID-19 doit également tenir compte des crises concomitantes liées aux catastrophes naturelles, aux changements climatiques et à d'autres maladies. Un aspect important à prendre en compte est l'impact de la COVID-19 et des mesures introduites pour la combattre sur l'accès à la santé, en particulier pour les groupes vulnérables et marginalisés. Même dans les circonstances actuelles, il convient de souligner que l'accès à des services de santé de base gratuits est un bien public. La continuité des services de santé non liés au coronavirus, y compris ceux relatifs à la santé et aux droits sexuels et génésiques, doit être garantie. Les groupes vulnérables tels que les réfugiés ont besoin de mesures spécifiques pour les protéger contre la maladie et améliorer leur accès à l'hygiène et à l'eau potable. Une attention particulière doit être accordée aux soins médicaux destinés aux enfants.

Bien que la santé soit la préoccupation principale, les moyens de subsistance ne doivent pas être oubliés. La protection des travailleurs dans les secteurs formel et informel et les mesures de lutte contre le chômage sont donc nécessaires. Il faut

également trouver des solutions pour aider les enfants en matière d'éducation et de bonne nutrition, entre autres, en tenant compte des contextes nationaux spécifiques et de l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Il est également crucial de mettre l'accent sur les besoins des travailleurs de la santé. Les travailleurs de première ligne doivent recevoir tout l'équipement et les ressources dont ils ont besoin.

Il n'existe actuellement aucun médicament ni vaccin homologué contre la COVID-19. L'OMS et ses partenaires ont lancé diverses initiatives à cet égard. "Solidarité" est un essai clinique international visant à appuyer la recherche d'un traitement efficace et le Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 a été lancé le 24 avril en vue de la mise au point et de la production d'un vaccin, avec l'engagement de garantir un accès équitable.

Lors de ce webinaire, les parlements et les parlementaires ont été priés de préserver la démocratie parlementaire, notamment en faisant participer tous les parlementaires, et d'agir en appliquant des recommandations fondées sur des données probantes, en préconisant et en adoptant une approche à l'échelle de la gouvernance dans son ensemble, et en recensant et en faisant connaître les bonnes pratiques et les difficultés.

### **Améliorer la capacité d'intervention et la réduction des risques**

La crise liée au COVID-19 a clairement montré que la capacité d'intervention nationale et mondiale face à une pandémie n'était pas suffisante. Le webinaire a été l'occasion d'insister sur l'importance de comprendre le risque auquel nous sommes actuellement confrontés, et de voir au-delà de la riposte à la COVID-19 pour adopter une approche anticipative en matière de prévention et de résilience.

Une approche renforcée de la gestion des catastrophes nécessite une meilleure compréhension des risques grâce à la science. Bien que 81 pays aient déjà adopté des stratégies nationales pour la réduction des risques de catastrophes, une gouvernance renforcée de la gestion des risques est nécessaire : les menaces biologiques doivent être incluses dans les stratégies nationales, et des règlements et des lois doivent être adoptés pour mettre en œuvre ces stratégies et promouvoir la mise en œuvre au niveau local.

Les investissements dans la prévention doivent également inclure le renforcement des systèmes de santé et la prise de mesures en faveur de la réalisation d'une couverture sanitaire universelle. En particulier, la COVID-19 a montré l'importance de protéger les travailleurs de la santé et de leur fournir des ressources et des capacités adéquates.

Il est de la responsabilité collective d'utiliser les leçons tirées de la pandémie de COVID-19 pour mieux se préparer et réagir aux futures situations d'urgence. Dans le cadre de sa campagne [Les parlements en période de pandémie](#), l'UIP rassemble les meilleures pratiques parlementaires. L'UIP et l'OMS collaboreront également à l'élaboration de requêtes concrètes à l'intention des parlementaires comme outil de plaidoyer pratique, ainsi que d'un guide sur le rôle des parlements dans le renforcement de la sécurité sanitaire. En outre, l'UIP et l'UNDRR collaborent à la mise au point d'un guide de plaidoyer sur la réduction des risques de catastrophe.